



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

association pour la formation et la protection de l'enfance

Question écrite n° 50314

Texte de la question

M. Philippe Vuilque souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des victimes sur les agissements du fondateur de l'Association pour la formation et la protection de l'enfance. Selon des témoignages concordants, il semblerait que nombreuses ont été les familles à s'en plaindre, soit au travers de ses activités de psychothérapeute, soit au titre de l'influence qu'il a pu générer sur de nombreux enquêteurs sociaux collaborant au service public de la justice. Il lui demande si elle a eu connaissance de plaintes en ce domaine et quelles actions elle a pu entreprendre pour aider les victimes de cet individu.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50314

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : droits des victimes

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8780